

PARC REGIONAL CHASSERAL

<p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée générale de printemps, jeudi 24 juin 2004, 18h00, Hôtel Chasseral</p>
--

Présents : 50 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 30 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

Partie 1 : Partie statutaire

1. Ouverture et salutations

Il est 18h05 lorsque Monsieur Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. Il se réjouit de se retrouver à Chasseral, lieu où l'association a été fondée il y a presque trois ans.

Deux scrutateurs sont nommés : Messieurs Daetwyler et Bingelli

2. Adoption du Procès verbal de l'AG du 11 décembre 2003

Le PV de l'assemblée générale du 11 décembre 2003 est accepté sans remarque.

3. Comptes annuels 2003

Michel Walthert, présente successivement les comptes de fonctionnement et d'investissement ainsi que le bilan. Il souligne quelques points particuliers :

- les dépenses de fonctionnement sont moins importantes que prévues (moins de dépenses de loyers, affectation des indemnités de stages sur les projets)
- les ressources proviennent des communes membres et autres membres, de Regio+ et de la valorisation du temps de travail mis à disposition par des organisations partenaires.
- Les dépenses d'investissement en 2003 étaient plus faibles que prévu, et ce à cause de la lenteur inhérente aux projets.
- La fortune nette en fin 2003 est de 117'579.24 CHF.

Les comptes ont été vérifiés par Monsieur Castiglioni, administrateur des finances à Saint-Imier et par Monsieur Bachmann, administrateur municipal à Cormoret.

L'adoption des comptes est soumise au vote et est acceptée à l'unanimité.

Le Président présente ensuite la projection budgétaire pluriannuelle. Il note qu'à partir de 2004, les dépenses d'investissement sur projet vont beaucoup augmenter. Cela est nécessaire si l'on veut utiliser la totalité des fonds Régio + mis à disposition.

La décision du Conseil fédéral ne remet pas en cause cette projection pluriannuelle. Michel Walthert souligne, que suite aux récentes décisions des deux Chambres fédérales, il est possible que le Conseil fédéral revienne sur sa position. En attendant, plusieurs scénarii doivent être envisagés pour l'après 2006. Une des pistes consisterait à mener des projets

sur mandat.

4. Admission des nouveaux membres

La liste des nouveaux membres est présentée en bloc à l'assemblée. Il s'agit de 11 nouvelles adhésions, dont La Neuveville qui devient commune sociétaire.

On retiendra aussi l'adhésion de deux nouvelles métairies, Aarberg et La Grande Maison.

Ces nouvelles adhésions sont acceptées sans remarques et à l'unanimité.

5. Rapport sur l'état des projets en cours

Ce point est abordé par la distribution aux membres présents du premier numéro du journal du Parc ainsi que de la brochure promotionnelle pour les transports publics sur Chasseral intitulée "Lignes et Chemins":

Un troisième document, à savoir une nouvelle brochure institutionnelle, est en cours de préparation et sortira au mois de juillet 2004.

Michel Walthert remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de ces documents.

Le Président passe ensuite en revue les divers projets évoqués dans le Plan directeur Chasseral et présente leur état d'avancement.

6. Perspectives, orientations futures

Fabien Vogelsperger présente les projets sur lesquels l'accent sera mis les prochains mois.

Dans le domaine touristique, il s'agit de poursuivre les trois projets en cours (VTT, Goûts et saveurs, réseau équestre). Les projets Nature et paysage, qui sont longs et complexes à mettre en route, se développeront avec la mise en œuvre des résultats de l'étude sur la végétation sommitale et avec la préparation du projet Grand Tétrás. Les questions de flux seront aussi abordées avec les réflexions sur la route Nods / Chasseral / Savagnières. L'éducation à l'environnement devrait peu à peu s'organiser après les rencontres prévues à l'automne avec l'inspection scolaire et d'autres organisations spécialisées

Un effort sera aussi fait pour finaliser le plan directeur Chasseral afin qu'il puisse être validé formellement.

7. Divers

La parole est donnée à la salle qui s'exprime sur plusieurs points :

M. Giaucque souligne que la promotion du bois de la région, sous forme de chauffage, serait un point positif.

Mme Bornož-Flück rappelle que les murs de pierres sèches sont un patrimoine précieux dans la région et pour lequel des associations s'engagent. L'utilisation des passe barrières présentés dans le journal ne devra donc pas servir à franchir de tels murs mais bien à suppléer les portails traditionnels à battants sur les parcours VTT.

M. Chopard souhaiterait que la question du transport des vélos par les transports publics de la région soit mise en débat activement

M. Blaser note que la Société de développement de Nods ne soutient pas la nouvelle ligne de Bus Nods / Chasseral, parce qu'il est nécessaire de réserver le bus au préalable.

Une personne dans la salle souhaite que le dépliant lignes et chemins soient largement diffusés. Il lui est répondu que les offices de tourisme de la région, et les sociétés de transport disposent toutes de ces brochures.

M. Lerch rappelle qu'il est difficile en cette saison pour les agriculteurs de se libérer à 18h00. Le président le rassure en précisant que l'exemple de ce soir est une exception.

M. Bühler demande quand les panneaux de signalisation pourront être posés. Réponse : le 12 juillet ces panneaux seront prêts pour être installés.

Après ces échanges, le Président remercie les participants et clôt à 19h10 la partie statutaire de l'assemblée. Il présente la suite du programme.

Partie 2 : Présentation de l'étude sur la végétation sommitale de Chasseral

1 Présentation en salle

M. Philippe Juillerat présente cette étude menée en 2003 : Zone d'études, objectifs, méthode, résultats.

M. Alain Ducommun met en avant la suite à donner à cette étude.

La végétation sommitale depuis les dernières observations scientifiques dans les années soixante est globalement en bon état. Les menaces existent, devant une éventuelle intensification agricole ainsi que par l'augmentation du piétinement touristique sur la crête. Les principales mesures proposées seraient de mettre sous contrat des pâturages de qualité qui ne le sont pas encore (contributions prairies sèches), et de canaliser ponctuellement le cheminement touristique.

Un autre volet consistera aussi à faire connaître la qualité de cette végétation au public.

M. Lerch s'interroge : pourquoi l'étude est-elle limitée au dessus de 1'400 m d'altitude ? En fait il s'agit d'un choix dicté par la qualité particulière de la Flore au dessus de cette limite d'une part et d'autre part par le souci de ne pas se disperser.

2 Présentation à l'extérieur

MM. Philippe Juillerat et Alain Ducommun guident les membres présents et leurs présentent les différentes menaces pour cette végétation et le type de mesure préconisées.

Suite à ces exposés un apéritif est pris à l'intérieur de l'hôtel.